

L'An deux mille vingt-deux, le quinze du mois de septembre, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle de Bretteville-du-Grand-Caux sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 09 septembre 2022.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** MM HOUOT Steve, Conseiller Suppléant, d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAU<sup>TE</sup>, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAU<sup>TE</sup> (Arrivée à 18h38), VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAU<sup>TE</sup>, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

**Pouvoirs de :**

- M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE à Mme GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE,
- Mme COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE à M. GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE,
- Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à Mme MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT,
- Mme LAVILLE-RENET G<sup>éraldine</sup>, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT,
- Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE à M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à M. VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX.

**Représentation de :** Mme LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL par M. HOUOT Steve, Conseiller Suppléant d'ANGERVILLE-BAILLEUL.

**Assistaient également à la réunion :** Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Environnement et Mme GODEFROY Adeline, Responsable de l'Administration Générale

**Secrétaire de Séance :** Mme DURECU Annie

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Nombre de Membres en exercice | 42 |
| Nombre de présents            | 34 |
| Quorum                        | 14 |
| Nombre de votants             | 42 |

**Délibération n° 097/2022**

**OBJET : ADOPTION DU REGLEMENT DE LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**



## Délibération n° 097/2022

**OBJET : ADOPTION DU REGLEMENT DE LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES****Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux et notamment sa

Compte tenu de la date d'adoption de la nouvelle tarification REOM, le règlement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères doit être revu pour l'année 2022 notamment sur les modalités de facturation.

Le règlement ainsi modifié est présenté ci-joint.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

Par 37 voix pour de Mesdames MAESEN Lydie, AUBE Annie, GEULIN Isabelle, DURECU Annie, GUEROULT Claire, COZIC Bernadette, VANIER Pascaline, LAVILLE-REVEL Geraldine, LELIEVRE Linda, BRULIN Corinne, LECARPENTIER Véronique, MURARI BOZEC Marie-Claude, SCHUFT Emmanuelle et Messieurs LEVESQUE Jérôme, LEMESLE Michel, MABIRE Pascal, FLEURY David, VANDERMEERSCH Aldric, BLONDEL André-Pierre, DUBOCAGE Kevin, DELAMARE Pascal, PAUMELLE René, CARLIERE Frédéric, GERON Michel, MOIZAN Gérard, ROSE Marc, LEROUX Christian, GIRARD Serge, DROGUET Jean-Pierre, JEZEQUEL David, SOLINAS Christian, QUESADA Antonio, BAYOU Anthony, BASILLE André, VAUCHEL Benoit, GOUPIL Gervais, NIEPCERON Hervé, 2 voix contre de Messieurs HOUOT Steve et RIVOALLAN Pierre et 3 abstentions de Madame DHERVILLEZ Pascale, MALO Jean-Claude et REMOND Franck,

- D'approuver le règlement proposé pour l'année 2022.

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE